

PRESENTATION DES ENJEUX PAR TERRITOIRE : PAYS D'AUGE

A. Les éléments de la Trame Verte et Bleue : description

✂ Bois et bocage d'Ammeville

Localisé en tête de bassin de l'Oudon, ce secteur bocager en continuité avec la cuesta du Pays d'Auge revêt un intérêt fonctionnel important. En effet, la bordure sud-ouest du territoire présente des continuités écologiques limitées par de vastes secteurs ouverts, tandis que ce secteur possède encore des patchs de prairies permanentes conséquents. Le mitage par de vastes parcelles de cultures, notamment en bordure du cours d'eau, tend à fragiliser fortement les continuités du secteur.

✂ Bois et coteaux des Moutiers-Hubert

Vaste complexe boisé bordant la Touques (ZNIEFF1), cette mosaïque abrite aussi des prairies hygrophiles de fond de vallée, des bois de sommet et des coteaux calcaires (notamment le **coteau des Costils** (CEN)). La richesse floristique de ces coteaux y est remarquable. On peut y observer la Belladone ou l'Ophrys frelon, deux espèces très rares.

Les **grottes des Houlettes et des grandes Morinières** (CEN) constituent au regard des effectifs des sites d'importance nationale pour l'accueil des chauves-souris.

✂ Estuaire et marais de basse Seine

Intégré à l'ensemble écologique de l'estuaire de Seine, cette relique des anciens bancs sableux de l'estuaire accueille une diversité avifaunistique et floristique remarquable.

✂ Falaises des Vaches Noires

Espaces géologiques reconnus en Znieff1 et ENS14, ces falaises sont remarquables par la présence de couches fossilifères. Entaillées de profonds ravins, elles hébergent notamment des espèces végétales rares des éboulis, de pelouses calcaires, de bois frais...

✂ Falaises du Pays d'Auge

Localisées entre Trouville sur mer et Villerville, ce secteur (Znieff1 et ENS14) abrite une diversité floristique importante grâce à la diversité de milieux rencontrés. De plus, il possède un grand intérêt géologique marqué par la présence de couches fossilifères remarquables.

Les **dunes et marais de Pennedepie** (Znieff 1) accueillent un cordon de sables grossiers et de galets qui abrite des espèces végétales rares, tandis que le marais arrière littoral héberge des espèces d'oiseaux liées aux zones humides.

✂ Forêts de St-Gatien et bois du Breuil

Localisé à l'extrême nord-est du territoire, ce secteur de boisements est un des plus vastes du département. Les boisements acides de plateau laissent place sur les versants à des peuplements sur humus plus doux : hêtraies, frênaies-érablières... La superficie et la diversité d'habitats induisent une grande richesse biologique, notamment floristique. Ainsi, la Balsamine des bois, espèce très rare et protégée, y trouve refuge.

Concernant la faune, cet espace présente surtout un intérêt écologique pour les espèces liées aux boisements (*Pics*, *insectes cavernicoles*, *Martre des pins*...).

Des ruisseaux d'intérêt y trouvent leur source :

- le ruisseau St Georges et le ruisseau des 4 nations au nord,
- le ruisseau de la Basse Rue et le Douet au sud.

✂ Haut bassin de la Courtonne

La bonne qualité d'eau, le soutien d'étiage et la diversité des milieux naturels confèrent à ce bassin une remarquable valeur piscicole. La Truite fario, le Chabot ou la Lamproie de planer y trouvent refuge. La présence de nombreuses frayères potentielles pour la Truite de mer ajoutent à l'intérêt écologique de ce cours d'eau.

✂ Haut bassin de la Dorette et du grand Douet

Le bocage à vergers domine ici le paysage et contribue à la bonne qualité de l'eau. Les écoulements variés, les fonds caillouteux et la diversité des habitats naturels concourent à l'accueil d'une faune piscicole patrimoniale. Sont présents notamment la Truite de mer, la Lamproie de Planer et l'Ecrevisse à pieds blancs.

A l'amont, la **Forêt de Val Richer et le bois de Bayeux** (Znieff1), vaste hêtraie remarquable à l'échelle du territoire, abrite une forte richesse d'espèces forestières (*Martre des Pins*, *Pics mar*, *Pic noir*...).

✂ Haut bassin de la Paquine

Ensemble bocager vallonné, il présente une mosaïque importante de milieux : prairies permanentes, vergers, bois, zones humides... La Paquine, d'une bonne qualité biologique, accueille des populations piscicoles d'intérêt : Truite de mer, Lamproie de Planer et Ecrevisse à pieds blancs par exemple. La présence de plusieurs boisements classés en réservoirs de biodiversité permet de matérialiser une continuité écologique d'intérêt au sein de cette vallée.

✂ Haut bassin de l'Algot

La diversité des écoulements où se succèdent mouilles et radiers, les écoulements soutenus et les fonds caillouteux en font un bassin d'accueil riche en espèces patrimoniales : Truite de mer, Lamproie marine et Ecrevisse à pieds blancs.

✂ Haut bassin de l'Ancre

Au sein d'un paysage bocager aux nombreux vergers, les pentes assez marquées à l'amont permettent l'accueil de frayères à Truite de mer ou Lamproie de rivière. La continuité des zones humides est ici bien marquée en aval.

✂ Haut bassin de l'Yvie ; Haut bassin du Pré d'Auge ; Haut bassin du ruisseau de St-Clair

Ces affluents de la Touques caractérisés par des débits soutenus, des pentes marquées et des fonds caillouteux abritent des espèces aquatiques remarquables, tant amphihalines (Saumon atlantique, Truite de mer, Lamproie de Planer), que d'eau douce (Truite fario, Ecrevisse à Pieds blancs, Lamproie fluviatile, Chabot).

✂ Marais de Blonville et Villiers

Ce marais d'eau douce, proche du littoral et inséré au sein d'un tissu urbain côtier dense, présente un intérêt particulier pour les oiseaux et amphibiens (*Cigogne blanche*, *Oies cendrées*, *Triton palmé*...), et pour la flore des zones humides (*Vulpin bulbeux*...). Il est un ENS14 et terrain du CEL.

✂ Marais de Brucourt et Goustranville

Vastes prairies humides (ZNIEFF1), entrecoupées de canaux de drainage et parsemées de peupleraies et de cultures, ces marais abritent des cortèges d'oiseaux intéressants ainsi que de nombreuses espèces de libellules remarquables comme l'Agrion orangé, l'Agrion vert ou encore l'Anax napolitain.

✂ Marais de la Dives

Le potentiel écologique de ce vaste ensemble de prairies plus ou moins humides, fortement anthropisées (partiellement en ZNIEFF1), reste non négligeable avec la présence d'une faune à enjeux notamment piscicole et ornithologique.

✂ Marais de la Dorette

Cet ensemble de prairies humides (ZNIEFF1) présente un intérêt ornithologique marqué avec la présence de la Cigogne blanche, de la Bergeronnette flavéole ou encore de la Locustelle tachetée.

✂ Marais de la Touques

Les **marais et basse vallée de la Touques** (Znieff1, ENS14) représentent un complexe composé de prairies humides entaillées de cours d'eau vive. Il héberge une diversité floristique rare et représente un espace d'accueil pour la faune migratrice ou nicheuse important.

A proximité, les **pelouses du Mont Canisy** (ENS14, Znieff1) sont localisées sur une butte plus ou moins boisée. Ce site est remarquable par la variété, l'abondance et la rareté des espèces calcicoles qui s'y développent.

✂ Marais de la Vie

Ce vaste espace de marais fait suite aux marais de la Dorette. Il héberge une continuité importante de prairies permanentes humides importante, à la faveur de la proximité entre l'Algot, la Vie, la Morte Vie et la Dives.

✂ Marais de Percy en Auge

Cette zone marécageuse classée en ZNIEFF1 est enserrée entre deux voies ferrées. Elle abrite une forte diversité d'habitats : roselières, mégaphorbiaies, mares, bois tourbeux... On y retrouve par exemple le Potamot coloré ou l'Epipactis des marais, espèces végétales rares et menacées.

✂ Marais du Grand Canal

En ZNIEFF1, ce marais a été fortement transformé par l'homme. Une partie constitue une réserve de chasse. L'intérêt biologique de cette zone est principalement ornithologique avec une avifaune aquatique bien représentée. Néanmoins les libellules sont également présentes avec des espèces intéressantes comme la Libellule faune ou l'Agrion gracieux.

✂ Plateau ouest et sud de Moyaux ; Plateau sud-ouest d'Orbec

Les espaces de plaine à l'est de la Touques (secteur est/nord-est de Lisieux, secteur sud-ouest d'Orbec) occupés par des vastes tâches de terres labourables au réseau de haies lâche ou absent créent des ruptures de milieux favorables à l'accueil d'une diversité d'espèces, et fragmentent les continuités écologiques.

✂ Plateau et vallées de Genneville

A l'est des forêts de St Gatien et du bois du Breuil, ce secteur isolé par l'A29 présente deux continuités écologiques importantes liées aux abords des cours d'eau présents, avec un réseau de haies et de boisements dense. Les espaces intermédiaires sont occupés par des cultures ouvertes qui limitent les échanges transversaux au sein de ce secteur, notamment autour de Gonneville sur Honfleur.

✂ Vallée de la Calonne et zones humides associées

Cette basse vallée est localisée en contexte bocager vallonné abritant de nombreux vergers. Elle renferme de très belles frayères à salmonidés et revêt donc le titre de principal affluent de la Touques pour l'accueil de la Truite mer. Les Lamproies de mer et de planer, le Chabot, le Saumon atlantique ou encore la Truite fario s'y retrouvent aussi, de même que l'Ecrevisse à pieds blancs.

✂ Vallée de la Touques

En contexte géologique calcaire comme ses affluents, cette vaste vallée se caractérise par des débits soutenus, des pentes marquées et des fonds caillouteux de galets. Les habitats très diversifiés et les courants offrent toutes les conditions d'accueil pour de nombreuses espèces piscicoles d'intérêt : Truite de mer, Lamproie fluviatile, Saumon atlantique et Truite fario.

De plus, ses bas-fonds marquent une continuité de zones humides majeure pour le Pays d'Auge et pour la région, de même que le bocage qui prend place sur ses flancs et sommets.

✂ Vallée de l'Orbiquet

Cette vallée aux larges versants peu pentus offre une diversité de milieux naturels importants : coteaux calcaires, prairies humides, bois de plateaux... Le cours d'eau abrite de belles populations de Truite fario, ainsi que l'Ecrevisse à pieds blancs. La continuité de zones humides de bas fond est ici remarquable et forme une annexe d'intérêt à la Touques.

De plus, elle abrite à l'ouest un complexe de petits coteaux calcaires : les **coteaux calcaires de Tordouet, des Côtes Lamy et du Val** (Znieff1, CEN). A la faveur des pentes et de la géologie, ces sites abritent des cortèges floristiques remarquables, notamment d'Orchidées.

✂ Vallée de la Vie

La **Vie et ses affluents** (le Douet du moulin de Mesnil-Durand, le ruisseau du Mesnil-Moulin, le ruisseau du Moulin) présentent une diversité d'écoulements, un bon soutien d'étiage, des fonds pierreux et caillouteux et une diversité et qualité d'habitats aquatiques qui font de ces cours d'eau (Znieff1, Réservoirs Biologique du SDAGE SN) des espaces d'accueil d'espèces aquatiques remarquables (*Truite de mer, Ecrevisse à pieds blancs, Lamproie fluviatile*).

Le bocage et les boisements de ce secteur permettent de matérialiser une des continuités bocagères majeures du territoire.

✂ Zones humides de la Dives à St-Pierre-sur-Dives

Autour de la Dives, ce secteur présente une forte continuité de zones humides. De plus, on retrouve à l'ouest le **bois des Tourelles** (Znieff1) qui abrite des clairières, bords de chemins, talus avec des lambeaux de pelouses calcaires. Ce site abrite ainsi une grande diversité d'espèces floristiques de milieux calcaires ouverts.

✂ Zones humides de l'Oudon

Ce secteur abrite en bord de l'Oudon une continuité de zones humides importante qui fait office de secteur relais entre la Viette à l'est et la Dives à l'ouest.

✂ Zones humides du Doigt

Localisé le long du Doigt, entre la Dorette et le marais du Grand Canal, cet espace riche en zones humides marque une continuité écologique d'intérêt entre ces deux secteurs de réservoirs de biodiversité.

Pour en savoir plus :

Conseil Général du Calvados : <http://www.calvados.fr/cms/accueil-calvados/actions-departement/bien-vivre-dans-le-calvados/cadre-de-vie-et-environnement/espaces-naturels-sensibles-du-calvados/decouvrez-les-espaces-naturels-sensibles-du-calvados>

Conservatoire du Littoral : [http:// http://www.conservatoire-du-littoral.fr/front/process/Content4a5b.html?rub=8&rubec=8&id_cat=75](http://http://www.conservatoire-du-littoral.fr/front/process/Content4a5b.html?rub=8&rubec=8&id_cat=75)

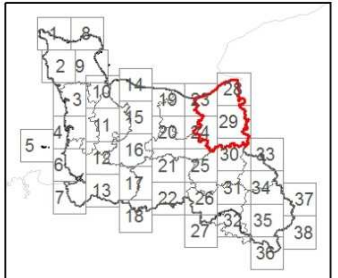
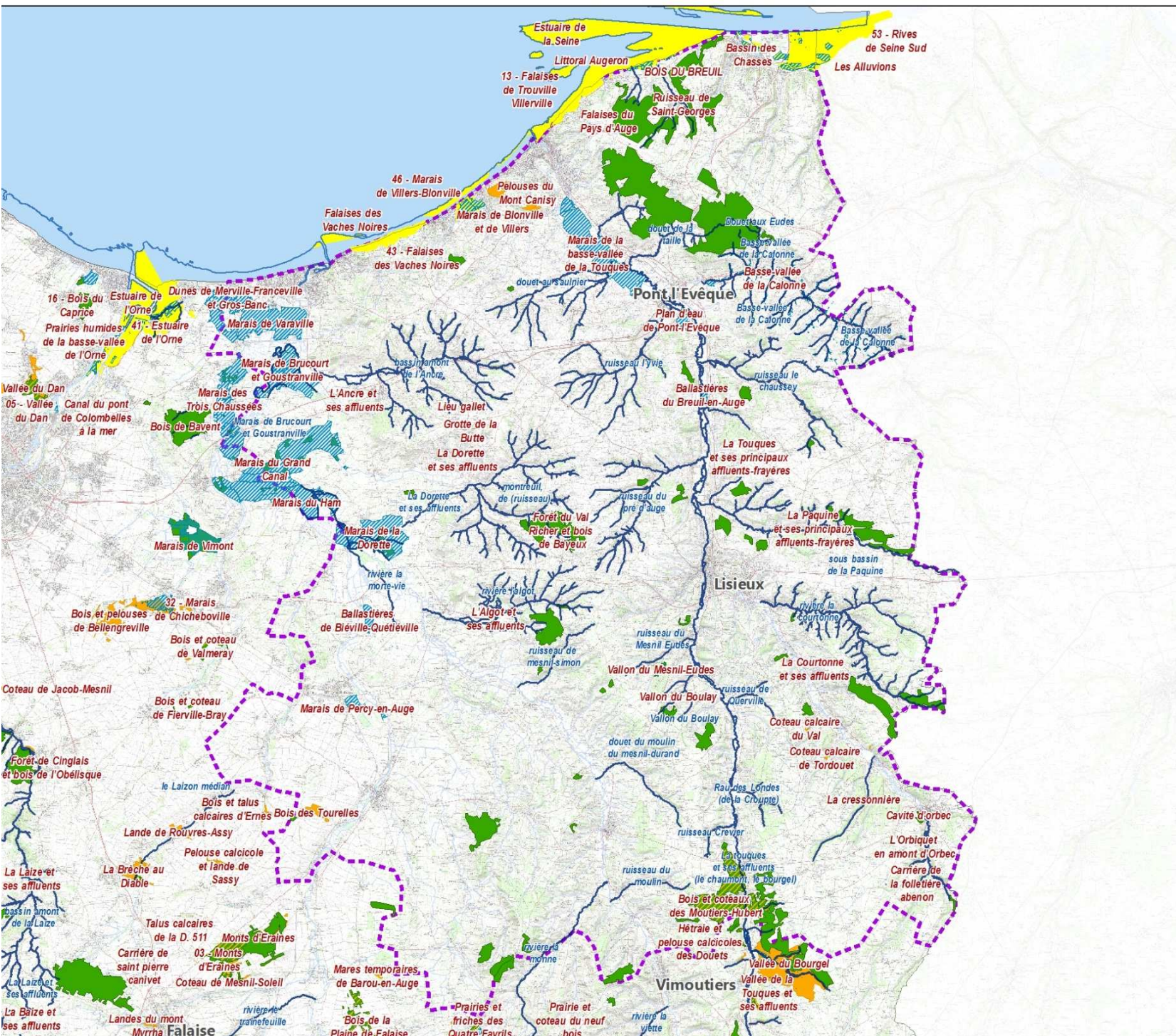
DREAL Basse-Normandie : <http://www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr/biodiversite-r302.html>

Conservatoire d'Espaces Naturels : <http://www.cfen-bassenormandie.org/actu/actu.html>

RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

 Auge

-  RESERVOIRS de cours d'eau
-  RESERVOIRS de zones humides
-  RESERVOIRS de milieux boisés et ouverts
-  RESERVOIRS de milieux boisés
-  RESERVOIRS de milieux ouverts
-  RESERVOIRS littoraux
-  Autres cours d'eau
-  Limite de basse mer



B. Grandes continuités du territoire

Trame verte

Le Pays d'Auge représente à lui seul un vaste complexe de continuités écologiques fonctionnelles, à la faveur des prairies permanentes bocagères, vergers et boisements qui le composent. Les continuités sont plus robustes le long des vallons aux versants marqués, notamment en tête de bassin.

3 pôles se démarquent :

- au nord-est, les **forêts de St-Gatien et le bois du Breuil** représentent le complexe boisé le plus important du département ;
- au sud, les **bois et coteaux de Moutiers-Hubert** abritent une mosaïque importante de bois et coteaux calcaires d'intérêt ;
- l'ensemble des **têtes de bassins versants** des affluents de la Touques ou de la Vie aval.

Le secteur sud-ouest du territoire est marqué par des continuités fragilisées, les conditions étant moins contraignantes pour le développement des cultures. Une continuité se détache à partir du **marais de Percy en Auge en direction du marais de Vimont** au nord-ouest. De même, le secteur du **bocage de d'Ammeville** en continuité avec la cuesta du Pays d'Auge au sud revêt un intérêt fonctionnel important dans ce contexte.

Des secteurs de plateaux paraissent fragmenter les continuités à l'est du Pays d'Auge, entre les têtes de bassins, notamment le **plateau ouest et sud de Moyaux** et le **plateau sud-ouest d'Orbec**. Ces espaces dédiés aux espaces agricoles de cultures limitent les échanges nord-sud au travers d'une absence de réseau bocager fonctionnel.

Sur le littoral, la densité importante d'espaces urbanisés met à mal les continuités écologiques strictement côtières. Ainsi, les **falaises des Vaches noires** à l'ouest sont totalement déconnectées des **falaises de Trouville** par cette densité urbaine. Entre Trouville et Cabourg, la présence d'espaces urbains, de plus petite ampleur, mais imperméables aux déplacements des espèces (Benerville-sur-mer, Blonville-sur-mer, Villers-sur-mer), limite considérablement les continuités écologiques de la frange littorale. Les sites se retrouvent ainsi isolés par cette fragmentation (Marais de Villers-Blonville, Mont Canisy...).

Trame bleue

Remarquables à l'échelle régionale, les continuités écologiques de la trame bleue s'articulent autour des **principales vallées** (la Touques, La Dives, mais aussi l'Oudon ou la Vie) et de leurs nombreux affluents, considérés comme des réservoirs de biodiversité de cours d'eau.

Ces cours d'eau à forte qualité écologique permettent l'accueil et le maintien d'espèces aquatiques sensibles telles que l'Ecrevisse à Pieds blancs ou la Lamproie fluviatile. L'absence de barrage majeur à l'aval des basses vallées de la Dives et de la Touques permet la remontée de poissons amphihalins.

Plusieurs petits obstacles viennent localement limiter le déplacement des espèces aquatiques, certains étant difficilement ou totalement infranchissables, notamment sur la Dives (moulin de Magny-le-Freule). La Touques est plus perméable aux espèces migratrices, notamment depuis l'installation d'une passe à poissons sur l'ouvrage du Breuil-en-Auge en 1999.

Des études de faisabilité et travaux d'arasement d'ouvrages ou d'installation de passes sont en cours sur ces bassins.

Concernant les continuités de zones humides, des pôles comme les marais de la Dives ou de la Touques représentent des espaces d'accueil majeurs de la biodiversité régionale :

- les **marais de la Dives** s'étendent sur des surfaces importantes : marais de Varaville, de Brucourt et Goustranville, des 3 Chaussées, du Grand Canal, du Ham, de la Dorette...
A l'aval, plusieurs espaces permettent de matérialiser des relais importants : zones humides de l'Oudon, zones humides de la Dives à St Pierre sur Dives, marais de Percy en Auge notamment.
- les **marais de la Touques** représentent un complexe plus restreint étiré vers l'aval le long de la Touques, avec par exemple des annexes de fonds de vallon importants comme la vallée de la Calonne ou de l'Orbiquet.
- enfin, en aval des marais de la Dives, les **marais localisés le long de la Vie** matérialisent un nœud important pour les continuités écologiques du secteur. C'est à partir d'ici que s'organisent deux axes majeurs de continuités écologiques de zones humides :
 - o La **vallée de la Dives** à l'ouest en direction de la plaine de Trun au sud de Falaise ;
 - o La **vallée de la Vie** plus à l'est, qui coure en milieu bocager encaissé.








Entre ces deux axes, l'Oudon et la Viette représentent deux axes secondaires importants.



Secteurs d'intérêt

- Trame bleue **Haut bassin de la Paquine**
- Trame verte **Complexe boisé de St-Hubert** : secteur intérieur
- Falaises des Vaches noires** : secteur littoral
- Plaine de Sées** : secteur fragilisé
- Trame verte et trame bleue **Complexe zones humides et bois**

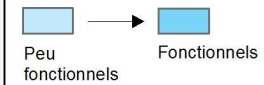
Composantes de la TVB régionale

-  Réservoirs de cours d'eau
-  Corridors de cours d'eau
-  Réservoirs de zones humides
-  Réservoirs de milieux boisés et ouverts
-  Réservoirs de milieux boisés
-  Réservoirs de milieux ouverts
-  Réservoirs littoraux

MATRICE BLEUE

Mosaïque de milieux humides plus ou moins denses, connectant les réservoirs de milieux humides

Corridors écologiques



MATRICE VERTE

Mosaïque paysagère composée de bois, haies et prairies permanentes plus ou moins denses, connectant les réservoirs de milieux boisés et ouverts

Plaine cultivée









Corridors peu fonctionnels




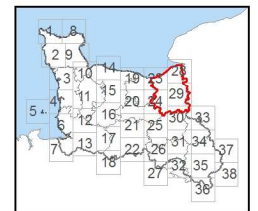
Corridors fonctionnels



Éléments fragmentants

-  Principaux points de conflits cours d'eau
-  Principales zones bâties (> 5 ha)
-  Autoroutes
-  Voies à trafic supérieur à 4000 véhicules/jour
-  Voies à trafic inférieur à 4000 véhicules/jour
-  Voies ferrées

 Limite de basse mer



C. La dynamique du territoire

En 2007, 152 700 bas-normands vivent dans le pays d'Auge, soit 6 300 de plus qu'en 1999. Cet essor est alimenté à 60 % par le jeu des migrations. Le reste provient d'un accroissement naturel toujours positif mais en déclin. En effet, les naissances ont baissé de manière plus forte dans le pays d'Auge qu'en région (- 6 % contre - 4 %) entre 1999 et 2007.

La population a augmenté dans une grande majorité des communes. Pour plus de la moitié d'entre elles, notamment dans le sud du territoire ou sur le littoral, cette hausse dépasse même 8 %. Deux pôles de croissance d'urbanisation se distinguent : le littoral pour la partie nord du territoire et Lisieux pour le sud Pays d'Auge (le diagnostic du SCOT sud Pays d'Auge montre que sur la période 1999-2006, 48% de la croissance de l'urbanisation est concentrée sur Lisieux et sa périphérie).

Le parc des résidences secondaires est paradoxalement faible dans le sud pays d'Auge au regard de la proportion départementale (8% contre 19% sur le département). L'espace rural est constitué par un bâti très dispersé constitué de bourgs, hameaux et fermes isolées.

Globalement, le taux d'artificialisation du territoire est élevé. Depuis la création du pont de Normandie, la pression foncière a beaucoup augmenté dans la région d'Honfleur notamment (+20% d'urbanisation entre 1990 et 1999).

L'espace rural est caractérisé par un bocage de grande qualité complanté de vergers de pommiers haute tige. Le relief vallonné offre des diversités de situations écologiques et paysagères remarquables. Le Pays d'Auge se distingue nettement dans la moitié nord de la France pour la forte densité d'éléments naturels. Toutefois, ces éléments de diversité régressent avec :

- la diminution des prairies : perte de 10 000 ha de prairies entre 2000 et 2010 soit une régression de 12.5 % principalement par le retournement pour mise en culture,
- la diminution des vergers haute-tige : les prés vergers qui couvraient 60% de la surface en 1955 n'en couvraient plus que 20% en 1996 sur 4 cantons du nord du pays d'Auge,
- la diminution des haies sur les plateaux avec déstructuration du bocage. L'étude sur la dynamique paysagère de la DIREN (2010) montre que l'indice linéaire de haies est passé de 11.3 Km de haie/km² en 1972 à 7.1 en 2006 soit une perte de 38%.

Ces éléments de diversité sont fortement corrélés aux pratiques agricoles d'élevage qui s'exercent sur le territoire et qui contribuent à leur maintien. Pour autant, plus d'un tiers des terres agricoles ne sont pas déclarées à la PAC, ce qui pourraient entraîner une forte évolution de leur usage à l'avenir.

D. Les enjeux du territoire

→ Le principal enjeu de la trame verte est de **maintenir la qualité globale du paysage de bocage avec tous les éléments fins qui l'accompagnent** : vergers, mares, micro zones humides, bosquets... Le Pays d'Auge constitue l'archétype de l'image de la Normandie avec ses maisons à colombages, ses vergers de pommiers, ses vaches laitières et ses productions locales fromagères et cidricoles. L'attrait touristique de ce territoire est fortement corrélé à ce paysage vallonné et façonné par l'agriculture.

Il faut noter le rôle économique de ces milieux caractéristiques du Pays d'Auge bien que les élevages laitiers aient fortement régressé depuis 15 ans, remplacés par des élevages de chevaux, surtout dans la partie nord du territoire. En outre, les vergers basse-tige prennent de plus en plus la place des vergers de pommiers traditionnels. La préservation et le renouvellement des vergers haute-tige constituent un enjeu pour la biodiversité du territoire, qu'il convient de croiser avec le développement de l'activité cidricole.

Le bocage a subi des altérations significatives. C'est sur les plateaux à l'est de la Touques que les évolutions se font le plus sentir (plateau ouest et sud de Moyaux, plateau sud-ouest d'Orbec...) où l'on note une dégradation du bocage par suppression de haies et mises en culture de prairies. Les secteurs de vallées et de coteaux sont davantage préservés par les contraintes de relief. Des signes d'enrichissement peuvent toutefois être notés sur les coteaux les plus pentus, appelés localement « picanes ».

Toutefois, le territoire du Pays d'Auge constitue une entité bocagère encore très fonctionnelle à l'échelle régionale. Cette entité est liée au Perche et au Massif Armoricain grâce à des corridors bocagers régionaux.

→ Au niveau du **littoral**, les secteurs non urbanisés méritent une attention particulière tant au niveau des **marais rétro-littoraux** (Villers-Blonville, Pennedepie) que des **zones** de falaises à enjeu géologique notamment (vaches noires et roches noires). Ces secteurs non urbanisés constituent une continuité littorale en pas japonais mais assurent le lien entre le littoral et l'arrière-pays. Au niveau de la zone industrielle de la plaine d'Honfleur, il convient de poursuivre le maintien, voire la restauration de corridors à l'image de l'exemple remarquable du corridor humide du parc d'activités Calvados-Honfleur.

→ Les **enjeux en matière de trame bleue** sont très importants. De nombreux petits cours d'eau de tête de bassin sont des réservoirs de biodiversité, notamment dans la moitié nord du territoire.

Le territoire compte aussi **2 zones humides majeures** : les marais de la Dives et les marais de la basse Touques. Cet enjeu est aussi mis en avant dans l'état initial de l'environnement du SCOT Nord Pays d'Auge qui insiste sur une structuration du territoire autour de ces deux vallées. Sur les marais de la Dives, une étude d'identification de la Trame verte et bleue a été menée par le CREPAN, en partenariat avec des acteurs locaux. A son échelle, cette étude met aussi en avant des propositions de secteurs d'actions prioritaires, qui complètent localement les actions prioritaires du SRCE.

La Touques est aussi identifiée comme un **axe régional majeur pour les poissons migrateurs**. En matière de fragmentation, des travaux importants y ont été réalisés pour supprimer des obstacles. Il ne reste plus d'obstacle majeur sur ce bassin hydrographique dans la partie située dans le Calvados, à l'exception de 2 obstacles sur la Calonne. A l'échelle du Pays d'Auge, on observe toutefois, 3 autres ouvrages impactants : 2 sur la Vie (Livarot et Saint-Michel de Livet) et un sur l'Ancre (Angerville). Ces ouvrages constituent des actions prioritaires, identifiées dans le SRCE.

→ En matière de **fragmentation du territoire**, ce sont principalement les 2 autoroutes (A13 et A 29) qui impactent le territoire. La vallée de la Touques est ainsi barrée en amont de Pont l'Evêque par un remblai autoroutier, mais c'est tout du long du tracé que les grillages étanches aux grands mammifères notamment empêchent les échanges de population. Le projet de LGV Paris-Normandie impacterait également la partie sud du Pays d'Auge si la décision de création était prise.

Sur le territoire du Pays d'Auge, cet enjeu de fragmentation est à relier avec **l'urbanisation** et le développement de lotissements en périphérie des villes ou proche du littoral, en lien avec le Pont de Normandie (secteur de Honfleur). Cette urbanisation impacte plus fortement les fonds de vallée et rompt les continuités écologiques. Pour autant, la structuration de l'habitat reste très dispersée ; le territoire est ainsi concerné par un **risque de mitage** autour des hameaux, en milieu rural.